



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein
Numéro 80 – Juin 2015

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008

POURQUOI ?

Dernièrement, un article très conséquent en deuxième page du quotidien local, avec une annonce en première page, faisait état de problèmes de comportements de certains élèves de la classe de CM2 de l'école Jean Rostand, sous le titre : **Parents d'élèves inquiets**.

La situation, inhabituelle dans notre école, méritait une réaction de la part de tous les partenaires de l'école : enseignants, parents d'élèves, inspection et mairie. Ce qui a été fait dans un objectif clair : faire comprendre aux enfants que l'école doit être et rester un lieu privilégié de respect de toutes les règles de la société.

Deux réunions ont été organisées pour relater les faits avérés et non colportés sans preuve et pour mettre en place des remédiations afin de rétablir le climat propice aux apprentissages. Une classe de découverte devant se dérouler dans le Jura, il était indispensable que chacun soit rassuré avant le départ.

Avec les mesures prises en commun accord, la classe de découverte a bien eu lieu avec toutes les garanties nécessaires et un taux d'encadrement nettement supérieur aux exigences réglementaires. Elle s'est d'ailleurs fort bien déroulée, avec un riche programme pédagogique.

Je me pose une question : pourquoi cet article, comportant des informations erronées, publié dans le journal alors que les enfants étaient en classe de découverte ?

- Pour effrayer les parents d'élèves de la classe de CM2 alors que leurs enfants n'étaient pas présents ?
- Pour apeurer tous les parents d'élèves des autres classes ?
- Pour jeter le discrédit sur l'école et par conséquent le village ?
- ... ?

Les personnes qui ont appelé la presse locale auraient bien dû réfléchir avant de déclencher cet inutile déballage public, les mesures nécessaires ayant été mises en place avec les personnes concernées. Mesures qui, je le rappelle, sont d'ordre confidentiel et ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une communication publique.

D. LAGRANGE

Sommaire

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Plan canicule	2
Adoptez un bac à fleurs	2
Service du cadastre	2
Chiens en liberté	3
Communiqué SNCF	3
Don du sang	4
Raticide	4

LES ASSOCIATIONS

LA FETE DU LAC	4
La boule Messinoise	5
FCRF2M	5



En direct de la Mairie...

PLAN CANICULE 2015

Dispositif de prévention des conséquences sanitaires d'une canicule : recensement des personnes âgées et handicapées isolées à domicile

Collecte des demandes d'inscription et des données nominatives permettant d'identifier et de joindre les personnes fragiles, si nécessaire : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, ...

Les données demeurent confidentielles et leur utilisation demeure exclusive dans le cadre des actions d'assistance et de soutien.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, la Préfecture pourrait être amenée à demander aux mairies de lui communiquer ce registre des personnes vulnérables, afin de le transmettre aux services chargés de l'organisation et la coordination des interventions à domicile ou aux services opérationnels de proximité.

De ce fait, les personnes dites vulnérables, de leur propre initiative ou par celle de proche, doivent se faire connaître en mairie en déposant ou en laissant leurs coordonnées au secrétariat : 03.83.47.22.21.

ADOPTEZ UN BAC À FLEURS

Le samedi 23 mai dernier, une dizaine de bénévoles, élus et habitants ont procédé au fleurissement du village. Aussi, si vous avez la chance d'avoir un bac à fleurs proche de chez vous, vous pouvez l'adopter en l'arrosant fréquemment pour qu'il soit le plus beau possible. Les 2 arrosages hebdomadaires réalisés par les employés communaux ne suffisent pas toujours.

Un simple coup de fil au secrétariat permettra d'identifier les bacs qui seront choyés par les habitants.

Merci d'avance.

SERVICE DU CADASTRE

Le service du cadastre va entreprendre la mise à jour des plans de la commune. Ces travaux se dérouleront entre le 29 juin et le

29 septembre 2015. Accompagnée d'un aide, Mme Valérie HIFFMANN, géomètre, passera dans la commune durant cette période afin de mesurer les constructions et les additions de constructions ne figurant pas sur le plan cadastral. Elle sera munie d'une carte professionnelle pour justifier de son identité.

DON DU SANG (ESF)

Contrairement aux années passées, il n'y aura pas de collecte de sang en juillet.

Les prochaines collectes auront lieu le mercredi 09 septembre 2015 de 16h30 à 19h30 et le jeudi 24 décembre de 9h00 à 12h00.

RATICIDE

La mairie met gratuitement à la disposition des habitants des sachets de raticide.

Si vous venez en chercher, pensez à vous munir d'un sac plastique ou autre enveloppe.

CHIENS EN LIBERTÉ

Pour une fois ce ne sont pas les déjections canines qui sont préoccupantes mais ce sont les chiens qui ne sont pas tenus en laisse qui posent problème. Même si ce sont des chiens gentils c'est très pénible.

Il y a beaucoup d'endroits tranquilles où les chiens peuvent se défouler mais pas dans des lieux publics. La rencontre entre chien en liberté et chien attaché est toujours un problème. Telles sont les constatations d'une habitante excédée par ce problème.

Il est vrai que de plus en plus d'habitants se plaignent, en mairie, à la fois des chiens en liberté suivis de loin par leurs maîtres mais aussi des déjections canines qui continuent à foisonner dans certaines rues !

Certains lecteurs diront "Encore !!!" mais il faut savoir que ce problème récurrent peut devenir une véritable plaie quand on y est confronté.

Votre chien et les lieux publics

«Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique, ainsi que dans les halles et marchés.» « Les

chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.» Dans les magasins d'alimentation, «l'accès des animaux, notamment des chiens, est interdit.»

En forêt, à la campagne, votre chien doit rester «à vue», à portée de voix et sous votre surveillance : attention aux propriétés privées et à la période de la chasse! Il est considéré comme «divaguant», lorsque, en dehors de la chasse et de la garde d'un troupeau, il est «éloigné de son propriétaire ou de celui qui en est responsable, d'une distance dépassant cent mètres.» (Art. 213, du Code rural)
<http://www.caninelorraine.fr/laloi.htm>

SNCF : COMMUNIQUÉ

SNCF Réseau mène un important programme de renouvellement et de modernisation des infrastructures afin d'améliorer le confort et de préserver le niveau de sécurité [...]

Dans ce cadre, des travaux de renouvellement de la voie (traverses, ballast) ont lieu sur 3

zones entre Pont-Saint-Vincent et Vittel et dureront jusqu'au 07 août.

Pendant cette période, ces travaux nécessitent l'interruption totale des circulations ferroviaires et la mise en place de cars de substitution entre Pont-Saint-Vincent, Contrexéville et Merrey jusqu'au 07 août 2015.

Le dispositif d'information des voyageurs :

- *en gare, par affichage dans les gares et points d'arrêt concernés*
- *sur internet, se connecter lorraine.ter.sncf.com (état du trafic)*
- *par téléphone, TER Lorraine au 0800-870-529* (SA : 7h - 20h, DI : 8h - 14h)*
**appel gratuit depuis un poste fixe*
- *sur Smartphone, avec les applications TER Mobile, SNCF, SNCF DIRECT et à télécharger gratuitement sur Smartphone (i phone, balck berry, android), consultez l'affichage des trains « au départ » en gare.*

Du côté des associations...

LA BOULE MESSINOISE

Face au succès rencontré lors du dernier concours du samedi 30 mai, l'association continue de plus belle ! Ce jour-là, 24 équipes soient 48 joueurs, venus des Vosges, du fin fond du Toulinois, de Blénod les Pont à Mousson,..... et des personnes d'OVS, site de sorties et de rencontres, inscrites par internet, au total 6 personnes ont partagé un au barbecue géant le midi, sous le soleil, qui s'est invité au dernier moment. Le président Patrick FRANÇOIS avait annoncé en avril dernier atteindre le seuil de 80 adhérents avant la fin de l'année, désormais c'est chose faite.

Dorénavant son ambition est de dépasser les 100. C'est envisageable sur les 17 terrains avec la possibilité de jouer pour 102 joueurs, et à l'aide du staff et des bénévoles, rien n'arrêtera la magnifique progression cette Boule Messinoise. Le projet de bungalows suit son cours, peut-être d'autres terrains à construire.... Cette journée fut l'occasion d'apporter une touche d'attention particulière, à la veille de la fête des mères, offrir une rose à chaque femme participante.

Les prochains concours auront lieu le samedi 20 juin en partenariat avec l'association des pâtis des îles, le samedi 27 juin, doublette formée.

Comme d'habitude, les renseignements sont inscrits sur un panneau dédié à la Boule Messinoise, logo reconnaissable à l'entrée des terrains : le 18 juillet avec l'association pilote, Messein en fête lors de la fête du lac, en partenariat avec les autres associations : concours de pétanque non stop de 10 H à 22 H avec ambiance musicale, barbecue géant midi et soir, de nombreux lots à gagner, café d'accueil et viennoiseries offerts. Venez nombreux. Pour tout renseignement : laboulemessinoise@gmail.com ou 07 61 88 14 34



Messein
FÊTE DU LAC
samedi 18 juillet 2015
à partir de 15h00



Organisée par Messein en Fête, en associations avec la Mairie de Messein, l'École de Voile, les enfants d'abord, L'A.P.E.M, les Francas, Peinture et Patrimoine, l'École canine, la Boule Messinoise

Jeux pour enfants : duel de sumos, joutes, chamboule tout speedball, parcours sportif, loto à 18h nombreux lots à gagner, petit concours de pêche, initiation de magie, sculpture de ballons, peinture sur fresque, jeux nautiques à la base de voile,

Tournois de pétanque sur inscription à partir de 10h00 et en nocturne à volonté RDV terrain de boules. Pour tous renseignements complémentaires tél. à M. François au 07.61.88.14.34,

Démonstrations et initiation au dressage de chiens, trampoline, animations pour les enfants et adultes de 15h à 2h du matin, jeux, buvette et restauration sur place, feu d'artifice à 22h, bal populaire animé par Gérôme.

FCRF2M, CLUB DE FOOT

Le FCRF2M est toujours implanté dans les quatre communes de sa composante et prépare la saison 2015.2016. Dans cette optique nous recrutons des encadrants diplômés ou non, des dirigeants et des joueurs dans toutes les catégories de U6 à U19. Les conditions d'inscription et le montant de la cotisation se trouvent sur notre site www.fcrf2m.fr, pour une inscription avant le 15 Juillet une remise de 10 € sera consentie.

A noter également que le FCRF2M intervient au niveau des écoles dans le cadre des TAP et ceci à la satisfaction de tout le monde.

Adresse mail pour renseignements éventuels : contact@fcrf2m.fr



FRANCAS - FJEP de MESSEIN

FRANCAS-FJEP VACANCES D'ÉTÉ 2015

Le centre de loisirs des FRANCAS-FJEP de MESSEIN est ouvert du 6 juillet au 28 août 2015 au Foyer Mille-Club.

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h00.

Renseignements au : 03.83.47.18.68. ou sur place les mardis et mercredis.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service d'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, ainsi qu'au Centre de Loisirs.



Les inscriptions seront closes chaque lundi pour la semaine suivante.